

Profil d'enseignement du Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'Enseignement supérieur (CAPAES)

La formation du Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'Enseignement supérieur (CAPAES) a pour objectif d'amener les maîtres de formation pratique, les maîtres assistants et les chargés de cours recrutés dans une haute école, qui s'y inscrivent à développer les compétences suivantes sans hiérarchie entre elles :

1. Promouvoir la réussite des étudiants notamment par la prise en compte de la diversité des parcours.
2. Faire face aux devoirs et aux dilemmes éthiques de la profession.
3. Travailler en équipe pluridisciplinaire en partageant la responsabilité collective de la formation.
4. Construire avec les étudiants un contexte relationnel propice à l'apprentissage.
5. Ancrer les contenus et les démarches dans la réalité professionnelle visée par la formation.
6. Accompagner les étudiants dans leurs apprentissages tant théoriques que pratiques ainsi que dans la construction de leur projet professionnel.
7. Planifier les cours et concevoir les dispositifs d'enseignement appropriés aux adultes.
8. Maîtriser et utiliser les outils d'évaluation des apprentissages adaptés à l'enseignement dispensé et pouvoir répondre de ses choix.
9. Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires et s'impliquer dans leur construction.
10. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir relatif à sa discipline et avec la recherche en éducation.
11. Porter un regard réflexif et interdisciplinaire sur ses connaissances scientifiques et son enseignement.
12. Actualiser ses connaissances et ses pratiques.
13. S'inscrire dans une politique de gestion de la qualité de l'enseignement.
14. Etre un partenaire actif dans l'organisation et le développement de son institution.